

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PART(S) SOCIALE(S) pour les personnes physiques

Document à imprimer et signer en deux exemplaires, dont l'un est à retourner à :

Coopérative Funéraire Normande, 1089 Boulevard Charles Cros - ZAC Object'Ifs Sud 14 123 IFS

contact@cooperativefunerairnormande.fr 02 31 99 58 40 - 07 86 20 28 69

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

Courriel Tél

- ☐ **déclare vouloir devenir sociétaire** de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
Coopérative Funéraire Normande et accepter ses statuts.
- ☐ **déclare être déjà sociétaire** et vouloir souscrire à nouveau au capital en acquérant de nouvelles parts de la SCIC.

Je choisis le collège des : ☐ Citoyen·ne engagé·e (1 part min) ☐ Famille accompagnée (1 part min)
☐ Salarié·e Coop (1 part, puis 5 parts min dans un délai d'1 an)

Je déclare souscrire part(s) sociale(s) de 20 euros chacune (valeur nominale),
soit € en chiffres, soit € en lettres
au capital de la Coopérative Funéraire Normande SCIC SAS à capital variable.

Règlement par : ☐ **Chèque** ci-joint à l'ordre de la **SCIC - Coopérative Funéraire Normande**
☐ **Virement** sur le compte bancaire ouvert au Crédit Coopératif au nom de :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE NORMANDE

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0259 3186 381 - CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Merci d'indiquer vos NOM et Prénom dans le motif de paiement

Date / /

Signature :

Fait à

- ➡ Réduction d'impôt sur le revenu de 18 % du montant investi, sous réserve de conserver vos parts pendant au moins 5 ans (dispositif IR-PME).
➡ Données collectées par la Coopérative Funéraire Normande uniquement pour le traitement de votre demande. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée Informatique et Libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression en contactant la SCIC.
➡ L'article L.223-2 du Code de la consommation stipule que vous disposez d'un droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. bloctel.gouv.fr

Des pompes funèbres citoyennes & indépendantes à gestion désintéressée

- **Organiser des obsèques** plus accessibles et plus écologiques, en toute transparence et en prenant le temps
- **Diffuser de l'information gratuite** sur la mort et les funérailles

C'est quoi être sociétaire ?



Parler de la mort
et des funérailles,
**c'est aussi parler
de la vie !**

Nous souhaitons que
chacun·e puisse
**trouver sa place dans
un collectif** vivant,
engagé, chaleureux,
et **participer
à sa mesure,
à son rythme,**
avec son histoire
et sa sensibilité.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PART(S) SOCIALE(S)

pour les personnes physiques



En prenant une ou plusieurs part(s) sociale(s), vous rejoignez le collectif de la **Coopérative Funéraire Normande** et devenez **membre d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif** (SCIC).

Vous affirmez ainsi votre soutien aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et à une autre approche de la mort et des funérailles. Vous voilà coop'ropriétaire d'une entreprise de pompes funèbres !

Le capital social de la Coop est variable. Plus il augmente, plus nous gagnons en indépendance et en crédibilité.

Ainsi, **toute personne physique ou morale peut devenir sociétaire** et souscrire, à tout moment, autant de parts qu'elle le souhaite.

Chaque sociétaire intègre l'un des 6 collèges, détaillés dans nos statuts. Les statuts peuvent être communiqués sur simple demande, téléchargés sur le site Internet ou consultés dans nos locaux.

► Participer à la gouvernance

- **Détenir une ou des part(s)**, augmenter le capital social et contribuer à la pérennité financière de la Coop
- **Faire des choix et voter en Assemblée générale** annuelle
- **Participer à l'Espace de Cogitation Collective (ECoCo)**, le conseil coopératif qui pilote la stratégie et la gestion

► Contribuer à la vie coopérative

- **Faire connaître la Coop** : auprès de vos proches ou de votre commune, sur des stands, dans vos réseaux associatifs...
- **Organiser des cafés-mortels** et Petits arrangement entre ami·es
- **Utiliser ses compétences et ses centres d'intérêt** au service de la Coop : administration, couture, arts vivants, bricolage...
- **Faire vivre un laboratoire citoyen d'idées et de pratiques** pour transformer le secteur funéraire